

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 10 décembre 2019, au Poste d'accueil du Parc régional du lac 31 milles, situé au 295, montée du lac des 31 milles, dans la municipalité de Bouchette, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 15 h 58 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2019-CA-077

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 10 décembre 2019

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-078

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2019

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 27 novembre 2019, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-079

Clôture de la séance

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 15 h 59.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière